

L'organisation du deuxième recensement de la population et de l'habitat (RGPH-2) en République Démocratique du Congo : contraintes à sa réalisation.

Guylain MPANYA MITSHINI*

Résumé

La réussite de recensements des populations en Afrique dépend d'une gestion financière efficace, d'une cartographie précise, d'une logistique bien organisée et d'une méthodologie bien définie. Ainsi, l'engagement des gouvernements et la coopération avec les partenaires internationaux jouent un rôle clé dans la réalisation de ces opérations complexes. En RDC, toutes les phases du RGPH devaient être exécutées de janvier 2011 à septembre 2016 pour un coût prévisionnel de 140,5 millions de dollars USD (BCR, (2013), (2020)). Ce projet qui présente plusieurs atouts pour le développement de toute une nation, est buté en RDC à des contraintes de décollage qui se résument en deux points : d'une part des contraintes liées à l'insuffisance des ressources financières mobilisées dont l'impact a occasionné le retard accumulé pour la réalisation des travaux de la cartographie et d'autre part l'absence d'un compromis définitif sur l'approche de mise en œuvre de la méthodologie des travaux de la cartographie entre différents intervenants. Ceci a engendré une sorte de méfiance sur les capacités des uns et des autres d'atteindre les objectifs assignés au projet.

Mots-clés : **Recensement, Population, Habitat, Contraintes, Cartographie.**

Abstract

The success of censuses of populations in Africa depends on a successful financial management, of an accurate mapping, of a well-organized logistics and a well-defined methodology. Thus, commitment to governments and cooperation with international partners play a key role in achieving these complex operations. In DRC, all phases of RGPH were to be executed from January 2011 to September 2016 for a forecast cost of \$140.5 million USD (BCR, (2013), (2020)). This project that introduces several strengths for the development of any nation, is butted in DRC to take-off constraints in two points: From a part of the constraints related to the-- failure of the mobilized financial resources whose impact occasioned the accrued delay for the realization of cartography and compatibility of the latter portion of the absence of compromise on the implementation of final cartography. This has spawned some kind of mistrust about the capacities of ones and others to reach the goals assigned to the project.

Keywords : **Recensement, Population, Habitat, Constraints, Mapping.**

* Directeur Provincial Chef de Services, Institut National de la Statistique (INS)-Matadi ; Apprenant au 3^e cycle à l'Ecole des Sciences de la Populations et du Développement (ESPD) gmpanya2015@gmail.com; +243815027919

Université de Kinshasa

1. INTRODUCTION

Le recensement de la population et de l'habitat est un instrument fondamental de planification et de gouvernance. En RDC, sa mise en œuvre est souvent confrontée à des défis majeurs liés à l'instabilité politique, l'insuffisance de moyens financiers et à l'immensité du territoire national.

Selon la constitution de la RDC, le recensement est prévu dans son article 211. Il est encadré par des statuts régissant l'Institut National de la statistique (INS) et trouve sa base légale dans le décret de janvier 2006 créant le Groupe Technique de Travail interministériel (GTT) chargé du deuxième recensement, le décret du 8 août 2009 prescrivant le recensement et le décret d'août 2011 créant le Bureau Central de Recensement (BCR).

Selon les principes et recommandations des Nations Unies (ONU), le recensement de la population et de logement devra se réaliser chaque dix ans et dans les normes exigées. Cependant, l'adaptation au contexte de la RDC reste un défi. Malgré ses atouts, deuxième pays le plus vaste en Afrique après l'Algérie, avec une population estimée à 119392 millions d'habitants en 2025 (INS-DSDSE 2025) et une superficie de 2.345.410 Km², la République Démocratique du Congo (RDC) est le seul pays africain à n'avoir effectué qu'un seul recensement en 1984 (mais signalons que l'Érythrée et le Soudan du Sud n'en ont réalisé aucun). En effet, la RDC a organisé en 1984, avec l'appui du Canada, son premier et unique Recensement Général de la Population et de l'Habitat appelé « Recensement Scientifique de la Population » RSP-1984 ». Toutes les opérations de collecte réalisées jusque-là utilisent la base de sondage issue de cette opération dont les résultats n'ont été exploités qu'à 10% de l'ensemble des questionnaires. Les perspectives démographiques qui en

sont tirées aujourd'hui ne sont plus valables car largement dépassées portant sur une période de 40 ans, soit quatre décennies. Cela étant, elles ne permettent plus de réaliser les enquêtes dont les résultats seraient extrapolables à l'ensemble du pays et elles ne peuvent plus servir pour la prise en compte des données de population dans les plans et programmes de développement à cause de leur obsolescence.

Pendant que les autres pays africains ont ainsi avancé dans l'organisation de leurs recensements, conformément aux cycles prévus, la République Démocratique du Congo n'est qu'en début de l'organisation de son deuxième recensement. Elle a ainsi raté les quatre cycles décennaux de séries de recensements de 1990, 2000, 2010 et 2020.

Parmi les causes ayant freiné l'organisation régulière du recensement en RDC, nous notons la politisation des données démographiques, surtout dans les années électorales. En effet, plusieurs enjeux politiques ont été parmi les causes du ralentissement du processus en cours à savoir, les désaccords autour du calendrier électoral, notamment en 2016 et 2023.

Les principes et recommandations des Nations-Unies pour les Recensements de la Population et des logements (notamment la révision 3) constituent le document de référence (Nations Unies, (2020)). Ils prévoient quatre phases d'activités : (i) activités préliminaires, (ii) phase préparatoire, (iii) dénombrement exhaustif de la population et (iv) phase post-censitaire

En RDC, de toutes ces étapes, seule la phase préliminaire a été entièrement exécutée par le Bureau Central du recensement (BCR) en 2012. L'heure est maintenant à la phase préparatoire plus précisément dans les travaux de la cartographie qui, du reste, présente des contraintes à sa réalisation.

2. REVUE DE LA LITTÉRATURE SUR LA CARTOGRAPHIE

Dans le processus du recensement, la cartographie censitaire est un préalable important. Pour ce faire, il faut commencer par actualiser les cartes. Il est reconnu que la faiblesse des cartes actualisées rend difficile la délimitation des Zones de Dénombrement (ZD). En RDC, pour pallier à cette situation, le projet d'une cartographie moderne avait été lancé en 2021 par le Bureau Central du recensement (BCR).

Les recommandations de Nations Unies pour l'organisation des recensements précisent des lignes directrices importantes pour cette phase, tels que développés ci-dessous.

2.1. Objectif de la cartographie

La cartographie vise à délimiter les unités géographiques à recenser, notamment les Zones de dénombrement (ZD), les secteurs de contrôle, les limites administratives (provinces, territoires, etc...).

2.2. Principes fondamentaux

- L'exhaustivité géographique : couvrir 100 % le territoire, y compris les zones difficiles d'accès. Chaque individu et son logement dans le pays doit être recensé.
- Non-recoupement : chaque zone doit être distincte pour éviter le double dénombrement.
- Mise à jour continue des cartes : les cartes doivent être actualisées avec les dernières données disponibles (images satellites, fichiers administratifs, enquêtes antérieurs...).
- Standardisation : utiliser des critères homogènes pour la délimitation des ZD.
- La simultanéité : les données doivent être collectées sur une période courte et définie.
- La confidentialité : conformément aux lois

en vigueur, les informations personnelles doivent être traitées avec la plus grande confidentialité.

- La collecte d'informations détaillées : Le recensement doit recueillir des données démographiques, économiques et sociales variées comme l'âge, le sexe, l'emploi, l'éducation et les conditions de logements.

2.3. Etapes de la cartographie

- Collecte de données géographiques : par GPS, images satellite, visites sur terrain.
- Dessin des limites des ZD : La division du territoire en unités géographiques. Le pays doit donc être subdivisé en zones géographiques claires ou des zones de dénombrements (ZD). Chaque ZD doit être facilement couverte par un agent recenseur en période de collecte (en général 100 à 150 ménages urbains en zones urbaines ; 80 à 100 en zones rurale).
- Attribution de codes géographiques : chaque zone reçoit un identifiant unique pour faciliter le traitement des données.
- Création de bases de données spéciales (SIG) : pour assurer l'intégration des données cartographiques et statistiques.

2.4. Outils recommandés

Le Système d'Information Géographique (SIG) doit être au rendez-vous. D'où, la nécessité des GPS pour les relevés sur terrain, images satellites et ortho photos, des tablettes ou smartphones pour la cartographie numérique. L'adoption de systèmes d'information (SIG) et d'outil numérique est encouragée pour améliorer la précision dans la collecte ;

2.5. Ressources humaines et formation

La réalisation d'une cartographie exige un personnel spécialisé en géomatique, des agents

cartographes formés à l'utilisation d'outils de terrain, supervision et contrôle rigoureux de qualité.

La cartographie est une base pour la planification logistique, le recrutement, la distribution du matériel et la coordination du dénombrement.

Malgré les conditions difficiles, plusieurs pays d'Afrique et d'ailleurs sont arrivés à organiser leurs recensements dans ces normes. Ces pays, dont l'expérience peut orienter notre approche, ont réussi leurs recensements en mettant en œuvre des stratégies efficaces sur les plans financier, logistique, cartographique et méthodologique.

L'Algérie, pays le plus vaste en Afrique (suivi de la République Démocratique du Congo), avec une superficie de 2.381.741 kilomètres carrés et une population de 45,4 millions d'habitants, a réalisé jusqu'en 2022, un total de neuf recensements. Avec son intervalle moyen de 9,3 ans, l'Algérie reste notable pour la fréquence et la rigueur de ses recensements car elle a mis en place un système de recensement périodique, avec à chaque fois un intervalle censitaire de 10 ans. L'Algérie a mis à jour rigoureusement des dossiers cartographiques. Le pays utilise une méthode mixte (papier + numérisation) (Gendreau et Dackam-Ngatchou (2024)).

Sur le plan financiers, l'État algérien joue un rôle central dans le financement, l'organisation et le contrôle, ce qui renforce la qualité des données. Lors du dernier recensement de 2022 réalisé du 25 septembre au 9 octobre 2022, l'État algérien a alloué un budget d'environ 5 milliards de dinars algériens soit environ 35,2 millions de USD (Gendreau et Dackam-Ngatchou (2024)).

Sur le plan politique, l'Algérie a mis en place des structures dédiées pour superviser le recensement. Un comité technique opérationnel au sein de l'Office National des Statistiques (ONS)

présidé par le Directeur général de l'ONS. De plus, des comités de wilaya et des communes présidés par l'assemblée populaire communale (APC), responsables de la supervision de ces opérations.

Sur le plan cartographique, une mise à jour rigoureuse des dossiers cartographiques a été faite.

Le territoire de 1.541 communes est découpé en une unité de recensement appelé « district » facilitant ainsi une collecte facile.

Sur le plan méthodologique, l'ONS élabore des questionnaires détaillés et des instructions claires pour les agents recenseurs. Des codes de nomenclature sont également établis pour standardiser la collecte et le traitement des données afin d'assurer leur cohérence et leur comptabilité.

Sur le plan technique, les agents recenseurs reçoivent une formation approfondie sur l'utilisation des technologies de l'information et des communication (TIC) qui inclut l'utilisation d'application sur le traitement des données garantissant ainsi une gestion sécurisée des informations recueillies.

Sur le plan logistique, pour une couverture complète du territoire, l'opération a mobilisé 53.492 agents recenseurs, près de 8.032 agents contrôleurs et 2.467 formateurs et 2.255 agents de réserves soutenus par une flotte de 12.000 véhicules (Gendreau et Dackam-Ngatchou (2024)).

Sur le plan de sensibilisation, une campagne de communication est mise en œuvre pour informer et impliquer les citoyens dans le processus afin d'assurer une participation active et éclairée de la population.

Le Soudan, troisième pays en Afrique par son étendu (après la RDC), compte 46 millions d'habitants en 2022. Il a réalisé cinq recensements

avec un intervalle moyen de 11,7 ans.

Le recensement du Soudan a eu lieu dans un contexte de post-guerre civile sud-nord, suite à l'accord global de paix (Comprehensive Peace Agreement, CPA). Ce recensement était explicitement lié au CPA (Accord de Paix), et les résultats réalisés avec participation d'environ 200 observateurs qui suivaient le déroulement, étaient vus comme un outil pour le partage équitable du pouvoir, des ressources et du développement donnant ainsi une légitimité forte à l'opération et un soutien national et international. Malgré cet accord, il y avait toujours la méfiance. Pour remédier aux problèmes de sécurité, les chefs de tribus traditionnels qui méritaient la confiance de la population locale ont été impliqués pour aider à la collecte des données en facilitant l'énumération. En ce qui concerne l'échantillonnage, le Soudan a utilisé des techniques d'échantillonnage dans les zones où la population était dispersée au lieu de viser à un recensement exhaustif. Cette approche a rendu plus réalisable cette opération dans le contexte d'insécurité. Après la phase terrain, des ajustements ont été faits pour estimer les personnes non recensées dans les zones inaccessibles à partir des données antérieures. Cet exemple est pertinent dans cas sous examen parce qu'il donne des stratégies hybrides et met en lumière les défis pratiques en ce qui concerne la sécurité, logistique, et la confiance (Gendreau et Dackam-Ngatchou (2024)).

Le Rwanda a fait partie des pionniers africains en matière de recensement digitalisé et démontre qu'une gouvernance statistique solide permet de respecter les délais et d'assurer la qualité des données. Le Rwanda a mené un recensement très structuré, fondé sur : une cartographie censitaire digitale, un suivi rigoureux du calendrier, une mobilisation citoyenne nationale, une forte implication politique de haut niveau. Son RGPH-2022 a été entièrement numérisé, avec une collecte assistée par tablettes et une cartographie

digitale complète. Les résultats ont été publiés rapidement grâce à une coordination institutionnelle exemplaire (National Institute of Statistics of Rwanda (NISR) (2023)).

Le Nigéria, est le pays africain le plus peuplé avec une population estimée à 200 millions en 2023. Ayant une superficie de 923.768 Kilomètre carrés, le Nigéria est à son cinquième recensement organisés avec un intervalle moyen de 11 ans. Au Nigeria, les opérations du recensement ont été conduites avec escorte sécuritaires dans les Etas du Nord-Est affectés par l'insurrection de Boko Haram, complétées par des estimations statistiques pour des zones hors contrôle. Le recensement prévu en 2023 devait être entièrement digitalisé, mais il a connu plusieurs reports. Le Nigeria a toutefois entrepris une modernisation profonde (géoréférencement, digitalisation), tout en étant confronté à des défis sécuritaires importants et à la taille de sa population (Gendreau et Dackam-Ngatchou (2024)).

Le Kenya a réalisé en 2019 l'un des premiers recensements africains 100 % digitalisés. Les tablettes ont été utilisées dans tout le pays, avec une forte mobilisation communautaire et une communication nationale très efficace et une forte mobilisation budgétaire et logistique. Points marquants : introduction de tablettes numériques pour la collecte des données ;

implication des gouverneurs ; publication rapide des résultats ; utilisation des données pour la planification décentralisée et le financement des comtés. Cette expérience illustre l'importance d'une coordination multisectorielle efficace (Kenya National Bureau of Statistics (KNBS) (2020)).

La Lybie, cinquième pays vaste en Afrique, avec sa population de 7 millions d'habitants en 2022 a réalisé huit recensements de la population avec intervalles censitaires variant de 5 ans (avant l'indépendance) à 18 ans (entre la colonisation

et l'indépendance) dont la moyenne est de 10,7 ans.

Sa situation politique instable rend difficile la réalisation régulière et fiable des recensements. Les données sont généralement incomplètes, ce qui entrave la planification nationale (Gendreau et Dackam-Ngatchou (2024)).

Le Cameroun avec ses 27,9 millions d'habitants en 2022, a réalisé 3 recensements après l'indépendance en 1976 ; 1987 et 2005. Le 4^e est prévu pour l'an 2026. Les intervalles censitaires sont de 11 et 18 ans, soit un intervalle moyen de 14,5 ans.

Sur le plan financier, la difficulté majeure a été liée à la procédure de financement retenue. Cette situation a non seulement entraîné des retards mais aussi des restrictions du volume de certaines activités comme l'édition des documents et la diffusion et la dissémination des résultats .

Pour son quatrième recensement prévu en 2026, le Cameroun a opté pour un processus numérique. Des tablettes numériques sont déjà achetées. Dans le domaine de la cartographie, le Cameroun a réussi son recensement en procédant à la cartographie participative. Le gouvernement camerounais s'est doté d'outils de dernière génération, nécessaires pour mener à bien les opérations de dénombrement sur le terrain.

L'Afrique du Sud avec sa population de 60, 8 millions d'habitants en 2022, bat le record en Afrique, suivi de l'Algérie, pour avoir réalisé au total quatorze recensements avec les intervalles censitaires qui varient de 5 à 15 ans, soit une moyenne de 8,5 ans. Les recensements sont réalisés régulièrement.

L'Afrique du Sud possède l'un des systèmes statistiques les plus avancés du continent. Le pays a adopté une digitalisation totale de la collecte (tablettes, transmission automatisée, géolocalisation). La formation des agents et la

gouvernance statistique y sont particulièrement robustes (Christopher (2010)). Elle a intégré les technologies mobiles et de l'internet dans la collecte des données rendant celle-ci plus rapide, plus économique tout en améliorant ainsi la précision et l'efficacité. En 2022, elle a innové avec un système hybride : collecte numérique par tablettes ; auto-dénombrement en ligne ; intégration des bases administratives (administrative data linkage) ; suivi géospatial en temps réel. L'expérience sud-africaine montre que la digitalisation améliore la couverture et réduit les coûts si le cadre institutionnel est solide.

Le Brésil qui a une densité actuelle de 25 habitants par Km² et son taux d'urbanisation de 90 %, est l'état le plus peuplé d'Amérique latine, 6^e pays le plus peuplé au monde avec 212.559.49 d'habitants en 2021. Le Brésil a déjà réalisé treize recensements. En général le Brésil réalise le recensement tous les dix ans. Il a réalisé le RGPH de toute sa population sans imprimer le moindre bout de papier. Un recensement 100% électronique utilisant les NTIC, un exploit technologique. Le Brésil a adopté des méthodologies rigoureuses conformes aux recommandations internationales pour les recensements de la population et des logements. Le Brésil, lors du recensement de 2010 puis celui de 2022, a fait face aux défis sécuritaires importants liés au crime organisé dans les grandes métropoles (Rio de Janeiro, Sao Paulo, Salvador). Il a développé des stratégies de gestion de l'insécurité comme les négociations locales avec les groupes contrôlant les quartiers ; Les recours aux agents communautaires déjà connus et acceptés dans ces zones ; Programmation flexible permettant de déployer des agents dans les créneaux horaires les plus sûrs ; Technologies avancées (systèmes numériques, géoréférencement) pour réduire la durée de présence sur terrain.

Le recensement 2022 du Brésil (IBGE) a été entièrement digitalisé. Le pays fait face à des dé-

fis d'accessibilité géographique mais compense par une forte organisation logistique, des outils technologiques avancés et une grande capacité d'analyse (Brazilian Institute of Geography and Statistics (IBGE) (2023)).

Sur le plan politique, le gouvernement brésilien a assuré un engagement politique fort. Une coordination efficace entre les différentes instances gouvernementales a permis une planification et exécution harmonieuse des opérations.

Sur le plan cartographique, le Brésil a investi dans des infrastructures géospatiales avancées avec utilisation des technologies modernes pour plus de précision.

Sur le plan financier, pour le recensement de 2020 décalé en 2022 à cause de la pandémie de covid 19, le gouvernement brésilien a assuré un financement adéquat qui garantit les disponibilités des ressources pour toutes les phases de l'ordre de 80 millions de dollars en 2022 soit environ 4 dollars par habitants recensé, de la planification à la diffusion.

Sur le plan méthodologique, le Brésil a adopté des méthodologies rigoureuses conformes aux recommandations internationales pour les recensements de la population et des logements.

Sur le plan technique et logistiques, l'utilisation des techniques modernes a facilité la collecte jusqu'aux zones reculées. En termes de ressources humaines, près de 200.000 personnes ont participé au projet, nommé Censo, dans 7.000 centres autonomes répartis à travers le pays, pour étudier les 190 millions de Brésiliens en cette année. Sur le plan de sensibilisation, des campagnes de sensibilisations ont été menées pour faire participer la population.

La République Populaire de Chine avec sa population d'environ 1,43 Milliards de personnes dans une superficie de 9,6 millions de kilomètres carrés, troisième pays au monde après la Russie

et le Canada, a déjà publié sept recensements. Son RGPH7-2020 est le recensement le plus grand de ce genre dans le monde (China 7th National Population Census 2020). La Chine, bien qu'étant un Etat fortement centralisé, a mené ses recensements (notamment ceux de 2010 et 2020) dans un contexte marqué par trois types de défis, à savoir : Régions politiquement sensibles avec tensions entre autorités et populations ; Revendications séparatistes ; Zones géographiques difficile d'accès et Mouvements internes massifs de population, notamment l'exode rural. Contrairement à la RDC, comme stratégie, la Chine a fait une forte mobilisation étatique ; Collecte quasi-exhaustive ; Usage systématique des technologies de gestion des données ; Contrôle direct des zones sensibles permettant une fragmentation territoriale.

La Chine mène les recensements les plus sophistiqués au monde. Le recensement 2020 a mobilisé des technologies avancées : IA, big data, registres administratifs. La grande mobilisation humaine et la puissance de l'infrastructure technologique rendent le processus extrêmement efficace (National Bureau of Statistics of China (NBS) (2021)).

Ainsi il est impérieux de savoir pourquoi la RDC tarde à décoller avec son second recensement.

3. APPROCHE METHODOLOGIQUE

S'agissant de l'approche méthodologique, nous avons procédé par la collecte d'informations tirées de plusieurs sources comme celles issues de recherches internet et celles basées sur la revue documentaire. Des documents du Bureau Central du Recensement (BCR) ont été consultés notamment les rapports de missions d'évaluation de la phase du projet déjà exécutées et en cours de réalisations ainsi que la consultation des documentations parlant de l'organisation des recensements en Afrique notamment (Gendreau et Dackam-Ngatchou (2024)).

Nous avons essentiellement reconstitué l'histoire du recensement inaccompli et avons analysé le projet à la lumière des faibles capacités nationales, d'une politisation du recensement, des promesses de financement non tenues par le gouvernement et des activités fragmentées et incohérentes des bailleurs de fonds.

Nous avons également eu plusieurs entretiens avec le personnel clé du projet, à l'occurrence le Coordonnateur Adjoint chargé des Questions Techniques du BCR.

Nous avons illustré à titre exemplatif quelques pays africains, proches de la réalité congolaise en vertu du niveau économique, social, politique et au regard de l'effectif de leurs populations, leur immensité et avons mentionné comment ils ont pu réussir à organiser les recensements dans leurs pays. En dehors de l'Afrique, nous illustrons le Brésil et la République populaire de Chine. Ces pays sont à plus d'un recensement et ont réussi leurs recensements en mettant en œuvre des stratégies efficaces. Notons que certains pays africains ont adopté les approches similaires adaptées à leurs contextes spécifiques.

Enfin, une approche déductive nous a aidé pour tirer des conclusions à partir des faits observés.

4. CONTRAINTES A LA REALISATION DU RGPH-2

Bien que les recensements de la population et des logements soient cruciaux pour le développement d'un pays africain comme le nôtre, ils sont confrontés à des nombreuses contraintes. En RDC, pays vaste et complexe sur les plans géographique, sociologique et infrastructurel, la phase préparatoire rencontre plusieurs contraintes, entre autres celles liées à la cartographie. La cartographie censitaire est une étape cruciale dans l'organisation d'un recensement.

Pour réaliser le recensement scientifique de la

population (RSP) en 1984, une cartographie préalable avait été réalisée pour diviser les territoires en Zones de dénombrement, des équipes de cartographies avaient été déployées pour établir une base de données géographiques et identifier les zones rurales et urbaines. Une carte détaillée des entités administratives a été dressée.

Lors de son deuxième recensement, en ce qui concerne la division du territoire en unités géographiques, une nouvelle cartographie des zones de recensement est en cours pour tenir compte des changements démographiques et territoriaux.

Nous démontrons les failles en termes de défis qui font que la République Démocratique du Congo 4.1 : Sur le plan géographique et infrastructurel, la RDC avec sa superficie de 2.345.410 Km² ayant de nombreuses zones enclavées et inaccessibles, notamment en saison des pluies, manque d'infrastructures de transport (routes impraticables, ponts absents, moyens de transport limités), connaît des difficultés et contraintes qui ralentissent la couverture du territoire.

Nous notons également les zones forestières et fluviales difficiles d'accès, notamment dans l'Equateur, Tshopo ou le Mai-Ndombe.

4.2 : Sur le plan sécuritaire, la présence de conflits armés dans l'Est (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri et Mai-Ndombe) affecte la mobilité des agents cartographes. L'insécurité générale comme le banditisme et tensions communautaires rendent certains territoires à risque pour cartographier.

4.3 : Sur le plan technique, nous notons l'insuffisance des matériels comme les GPS, drones, tablettes, équipements de terrain pour les agents. A cela s'ajoute une faible couverture en images satellitaires à haute résolution ou données géospatiales précises et le déficit de ressources humaines qualifiées en géomatique, SIG et cartographie numérique.

La plupart d'équipements informatiques acquis depuis 2015 se caractérisent à ce jour par une vétusté qui risque d'affecter leur fonctionnement normal à cause des conditions de leur conservation et du vieillissement de leur version. Les ressources informatiques destinées à cette opération sont constituées des tablettes, ordinateurs du bureau, des imprimantes grand format (traceurs), sacs solaires, des scanners et des power bank dont l'état de lieux établi se présente comme suit : les sacs solaires sont inopérants pour la recharge des équipements car les plaques solaires sont des petites largeurs ne permettant pas de charger les tablettes pendant le travail ; les tablettes ne sont plus de grande utilisation pour des raisons multiples : elles tournent sous Android 4.1 alors que le module de saisie CSentry de Csprou sous android n'est testé depuis un bon moment que sur version Android 7 et plus ; ensuite Google ne prend plus en charge que les Android 8 et plus, ce qui handicape l'installation de certaines applications lors du paramétrage. Enfin, avec une mémoire de très faible capacité (1Go) et l'écran trop encombrant (10.1), cette tablette n'a aucune protection contre les chocs.

Quant aux programmes informatiques de collecte des données, l'appliquatif de collecte développé par la firme SINFIC et testé lors des travaux de la cartographie pilote réalisée dans huit (8) sites et dont les amendements étaient en cours n'a pas été livré.

4.4 : Sur le plan organisationnel et institutionnel, il est noté une coordination multisectorielle faible entre l'INS, les ministères et les partenaires techniques. Toutefois, les nouvelles tentatives sont en cours. Le gouvernement congolais en collaboration avec des partenaires internationaux comme le FNUAP, a relancé plusieurs projets de réexamen. Le cadre juridique a été renforcé par la création de l'Office National d'Identification de la Population (ONIP) pour piloter les opérations. Le retard dans le finan-

cement et l'approvisionnement logistique et la planification inadéquate du déploiement des équipes cartographiques s'enregistrent parmi les faiblesses.

4.5. Sur le plan socioculturel, il faut éviter la méfiance des populations envers les équipes de cartographie, surtout en zones rurales ou à faible alphabétisation. Les barrières linguistiques entre agents et communautés locales présentent également un obstacle pour cette opération.

4.6 : Sur le plan financier, la dépendance aux bailleurs pour le financement de la cartographie (UNFPA, Banque Mondiale, Union Européenne, etc...) et l'insuffisance des fonds internes pour couvrir tous les aspects (formation, équipement, transport, etc...) posent problème. Un budget de 140.487.214 de dollars américains a été estimé pour la réalisation des activités du deuxième recensement de la RDC pour les années 2011, 2012 et 2013 (BCR, (2013)). Malheureusement pour l'exécution globale de ce budget, nous notons une faible contribution financière du gouvernement, soit 12 % du budget global. En effet, l'Etat congolais finance partiellement l'opération et espère au soutien crucial des bailleurs (UNFPA, Banque Mondiale, Union Européenne). Le décaissement n'est pas régulier ralentissant ainsi les opérations. En 2025, il est estimé à 188.47 millions de dollars pour couvrir cette opération. Ce budget de 140.487, 214 de dollars américains qui prévoyait 18.065.399 USD pour les travaux cartographiques, a été revu plusieurs fois. En 2015 il est revu à 39.213.669,92 (BCR, (2015)). On note également un manque de transparence dans la gestion antérieure avec comme conséquence le découragement de partenaires.

A cette faiblesse s'ajoute le manque de culture statistique rendant ainsi nécessaire une campagne de sensibilisation massive pour informer la population de l'importance du recensement et faciliter l'adhésion populaire en faisant recours

aux chefs coutumiers, religieux et leaders locaux.

Du point de vue de la mise à jour continue des cartes censitaires, nous notons que les cartes pour la cartographie censitaire de la RDC ne sont pas adaptées à la réalité du terrain. Quant à l'utilisation de technologies modernes qui se reposent sur la numérisation des données et l'utilisation du système géographique des données (SIG), en RDC, il y a des problèmes de manque d'équipement, de logiciels ou de formation du personnel pour utiliser ces technologies de manière optimale.

Il y a eu des tensions majeures autour de la technologie dont seule une petite partie est la propriété de l'État. En 2011, les tensions sont survenues, entre une alliance d'acteurs internationaux, qui a quasiment imposé les standards mondiaux d'un recensement numérique, et l'équipe principale du bureau du recensement qui n'avait jamais organisé de recensement, et encore moins un recensement numérique. En fin de compte, ces tensions expliquent également la participation d'une entreprise internationale privée dont l'implication a entraîné une série d'autres problèmes. En effet, le groupe SINFIC et affiliés, était bien sur la bonne voie mais le logiciel Microstation choisi ne correspondait pas aux outils standards de traitement des données cartographiques d'un RGPH. Les supports de cartographie censitaire non adaptés à la réalité du terrain. De même les procédures de transmission des données telles que définies, ne sont pas du tout conformes aux règles en vigueur ; la non-utilisation du matériel acquis depuis 2015 nécessitait une réévaluation en vue des acquisitions supplémentaires. La RDC utilise donc les NTIC mais moins performantes.

Pour ce qui est des infrastructures, la RDC est butée à des problèmes d'infrastructures (routes, électricité, communication). Elle partage en plus

des frontières poreuses avec neuf pays suivants : la République du Congo et l'Enclave de Cabinda (Angola) à l'Ouest ; la République Centrafricaine et le Soudan au Nord ; l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie à l'Est ; la Zambie au Sud-Est et l'Angola au Sud. Cette situation facilite l'infiltration.

En ce qui concerne l'exhaustivité, le BCR n'a pas pu couvrir la cartographie sur tout le territoire congolais. Des cartographies pilotes ont été organisés en l'an 2017 dans certaines provinces au sein de huit sites cartographiés qui sont : le Quartier Dibua Nsakala (Matadi/Kongo Central), le Secteur des Assolongo (Muanda/Kongo Central), le Secteur de Lukenie (Oshwe/Maï-Ndombe), le Quartier du 30 Juin (Kikwit/Kwilu), le Secteur de Mbari (Gemena/Sud-Ubangi), la Chefferie de Kaziba, (Walungu/Sud-Kivu), la Chefferie d'Azanga (Rungu/Haut-Uélé) et, enfin, la Chefferie de Kiona-Nzini (Pweto-Haut Katanga). Soulignons que ces données collectées n'ont plus existé et n'ont jamais été traitées parce que l'entreprise (SINFIC) qui les avait collectées n'a pas pu les retrouver et les mettre à la disposition du BCR pour les analyser.

C'est seulement en juin 2024 que le BCR lance les travaux de production au laboratoire de 20 % des Aires de Dénombrements (AD) testées à Kinshasa du 14 au 15 novembre 2024 aux quartiers 7 de la commune de N'djili, Masanga Mbila à Mont Amba et Ngunda Lokonde à Lingwala.

Le 19 mai 2025, le BCR relance, pour la quatrième fois, la cartographie pilote à Bulungu dans la province de Kwilu.

Parlant de la simultanéité, le recensement doit être réalisé dans un délai précis, ce qui peut être un défi si les ressources sont limitées ou si des imprévus se produisent, comme des conditions climatiques défavorables, des retards dans les financements ou des obstacles imprévus dans les déplacements. Il est dommage que certains

recensements des années 1980 en Afrique aient connu leur terme avec la fin du dénombrement. Ainsi, les grands efforts investis dans la collecte d'informations n'ont abouti, ni à l'analyse des données, ni à la publication des résultats.

La mise en œuvre des activités du RGPH2 a connu un retard considérable imputable au démarrage tardif des travaux de cartographie pilote et aux difficultés de financement rencontrées. Le calendrier a été ainsi plusieurs fois actualisé du fait de ces retards entraînant par la même occasion des révisions successives du budget de l'opération. La RDC devra chercher les voies et moyens de réduire le temps matériel de terrain et exploitation des données. Différentes forces, parfois contradictoires, ont influé dans le temps sur ce projet du RGPH2. Plusieurs départements ministériels congolais, bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, et entreprises privées ont été impliqués à différentes périodes. De nombreux partenaires se sont engagés à financer l'opération (FNUAP, USAID, Banque mondiale, BAD, Union européenne, Coopération japonaise). Sur les 21 parties prenantes, aucun acteur national n'a été présent sur toute la durée. Pourtant, le Congo (R.D) a entamé quatre fois la phase de cartographie (2013, 2017, 2022 et 2025) sans arriver aux termes du processus. Le calendrier de la cartographie des recensements de la décennie 2015-2024 a été retardé par la pandémie du Covid-19.

Au sujet de la collecte d'informations détaillées, le recensement doit recueillir des données démographiques, économiques et sociales variées comme l'âge, le sexe, l'emploi, l'éducation et les conditions de logements. Tel n'a pas été le cas pour la RDC dès lors que le processus est en cours d'exécution.

A propos de la confidentialité, la méfiance envers les autorités peut avoir une conséquence sur les réponses de la population qui peuvent fournir des

informations inexactes ou non fiables. Dans certains coins de la RDC, les gens peuvent hésiter à répondre à certaines questions, particulièrement celles concernant des informations sensibles comme les revenus ou la structure familiale par crainte. Et aussi la diversité linguistique et ethnique de la RDC rend difficile la communication et la collecte d'informations précises. Ce qui peut faire appel aux interprètes au détriment du caractère confidentiel de cette opération. Il est donc nécessaire d'avoir des agents recenseurs parlant plusieurs langues locales.

5. DISCUSSION SUR LES CONTRAINTES

Dans les pays d'Afrique subsaharienne les facteurs spécifiques suivants ont contribué à augmenter le coût des recensements : l'insuffisance de la couverture du cadastre et sa non mise à jour régulière, le taux élevé d'analphabétisme, les lacunes de l'Etat civil, les difficultés de communication, notamment le mauvais état des routes ; l'ampleur des mouvements de population due notamment à l'exode rural, les taux encore élevés d'accroissement démographique, une planification inadéquate des opérations de recensement, une capitalisation insuffisante des acquis techniques.

Le coût de recensement en RDC est également élevé suite aux mêmes facteurs ci-hauts cités comme les pays subsahariens d'Afrique.

L'ensemble d'activités de cartographie s'effectue en environs 22 mois en général, dont 3 mois pour la préparation de l'opération, y compris le recrutement et la formation du personnel de terrain et le travail de préparation réalisé au bureau ; 12 mois pour les relevés sur le terrain, y compris 1 mois pour le test ; 7 mois pour le traçage et le tirage des cartes et plans, y compris la formation des dessinateurs (Bardinet et Roger (1981)). Généralement, la durée des relevés sur le terrain est comprise entre 6 et 18 mois. Il y a lieu d'user d'une dextérité dans ce travail.

Nous signalons d'autres problèmes rencontrés constituant ainsi les difficultés lors de ces opérations, à savoir : la longue période d'exploitation des données du RGPH (environ 5 ans) ; la lenteur dans la production des tableaux au début des travaux compte tenu de la faible capacité des ordinateurs du format-type de présentation des rapports d'analyse.

Pour réussir leurs recensements, plusieurs pays sollicitent la collaboration de spécialistes venant d'autres départements de l'Administration (Institut Géographique, Cadastre, Travaux publics, Universités, etc.) dans le but de réaliser en sous-traitance certaines activités indispensables à la cartographie. A titre d'exemple, l'Institut National de Cartographie (INC) est sollicité dans plusieurs recensements pour la phase préparatoire de la cartographie de terrain (Cameroun 1976 et 1987). Pour mettre en œuvre la cartographie au Burkina Faso en 2006, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) collabore avec l'Institut National Géographique pour le référentiel national cartographique. L'ODSEF de l'Université Laval et l'UIESP ont organisé des formations sur les systèmes d'information géographique à l'aide du logiciel d'accès libre QGIS à Dakar en 2013 et à Yaoundé en 2014.

Sur le plan technique, la formation ou le recyclage des agents est exigée, vu le manque d'expérience et la non-disponibilité de techniciens d'un niveau élevé. Certains pays africains comme l'Afrique du Sud ont eu recours aux géographes ou cartographes, experts des Nations Unies dans le cadre du « Programme Africain de Recensements » mis en place en 1971 pour aider les pays qui éprouvaient des difficultés à participer à ce programme (Blanc, 1978). Ce programme a permis la formation des techniciens nationaux en matière de cartographie, sur place pour la formation de courte durée (dessinateurs, enquêteurs) ou à l'étranger pour la formation de

longue durée de niveau universitaire (ingénieurs cartographes, ingénieurs, géographes).

Notons que certains pays d'Afrique ont adopté les approches similaires adaptées à leurs contextes spécifiques.

Il n'est pas facile de procéder au dénombrement d'une population très nombreuse estimée 119.392 millions d'habitants en 2025 dans un délai très court pour assurer le recensement même dans les zones d'accès difficile (INS-DSDSE (2025)). Pourtant le recensement de 1984 en RDC, appuyé sur une méthodologie classique de dénombrement, avec une collecte d'informations via des questionnaires structurés, a été une opération relativement réussie. Le traitement de données avait été effectué manuellement à l'aide de systèmes informatiques rudimentaires.

Comparativement au recensement de 1984 qui avait mobilisé environ 110.000 agents de terrain, actuellement le projet récent l'estime à plus de 150.000 agents bien que le décret du 8 août 2009 prescrivant le recensement eût prévu près de 70.000 agents de terrain (recenseurs, contrôleurs, superviseurs). Techniquement le RGPH-2 prévoit l'utilisation de tablettes numériques et un système GPS, ce qui nécessite une formation spécialisée et une logistique robuste malgré la norme difficulté de les parvenir dans les zones rurales enclavées dont les conflits armés compliquent la couverture exhaustive.

Pour ce qui est de la collecte dans les zones aux conflits armés et tensions récurrentes, la pratique africaine note que la réussite d'un recensement dans le contexte de conflits repose sur quatre axes principaux, à savoir : L'adaptation méthodologique (souvent par le recours des approches hybrides intégrant estimations, cartographie numérique et collecte partielle) ; L'appui sécuritaires ciblé pour protéger les équipes ; La mobilisation des autorités locales et leaders communautaires et ; L'exploitation des sources

des données alternatives dans les zones inaccessibles. La conduite des opérations de recensement dans les contextes d'insécurité constitue un défi méthodologique pour des nombreux pays africains.

Face aux contraintes sécuritaires, le Cameroun a mis en œuvre des stratégies sur trois mécanismes principaux : le recours aux agents locaux ; Une sécurisation ciblée des zones à haut risques grâce à la mobilisation des forces de défense et de sécurité, ; Utilisation accrue de technologie numérique pour accélérer la collecte et réduire le temps des équipes sur terrain.

La RDC présente un cas plus complexe, principalement en raison de la persistance de conflits armés multiformes depuis les décennies dans les provinces de l'Est (Nord-Kivu, Sud Kivu, Ituri, Maniema, Tanganyika,) dont la mobilité de population est permanente et les zones échappent au contrôle de l'Etat et celle de Mai-Ndombe

Contrairement au Cameroun où l'Etat conserve une présence territoriale relativement homogène, la RDC fait face aux véritables zones grise ou les recenseurs ne peuvent pas entrer sans appui externe. Ce cas nécessite un effort de triangulation statistique plus important.

En comparant le Cameroun et la RDC bien que confrontés à des dynamiques conflictuelles distinctes, ces deux pays illustrent de manière significative la manière dont les pays en crise tentent de maintenir la continuité statistique nationale.

Au Nigeria, les opérations du recensement ont été conduites avec escorte sécuritaires dans les Etats du Nord-Est affectés par l'insurrection de Boko Haram, complétées par des estimations statistiques pour des zones hors contrôle.

Au Mali, les autorités ont bénéficié d'un appui logistique de la part de la communauté internationale, notamment la MINUSHA, pour sécuriser certaines localités.

En Somali, où certaines régions restent totalement inaccessibles, le pays a opté pour un recensement hybride combinant sondages, télédétection et données administratives permettant d'obtenir des estimations reconnues par les organismes internationaux.

Le Brésil, lors du recensement de 2010 puis celui de 2022, a fait face aux défis sécuritaires importants liés au crime organisé dans les grandes métropoles (Rio de Janeiro, Sao Paulo, Salvador). Le Brésil a développé des stratégies de gestion de l'insécurité comme les négociations locales avec les groupes contrôlant les quartiers ; Les recours aux agents communautaires déjà connus et acceptés dans ces zones ; Programmation flexible permettant de déployer des agents dans les créneaux horaires les plus sûrs ; Technologies avancées (systèmes numériques, géoréférencement) pour réduire la durée de présence sur terrain.

La Chine, bien qu'étant un Etat fortement centralisé, a mené ses recensements (notamment ceux de 2010 et 2020) dans un contexte marqué par trois types de défis, à savoir : Régions politiquement sensibles avec tensions entre autorités et populations ; Revendications séparatistes ; Zones géographiques difficile d'accès et Mouvements internes massifs de population, notamment l'exode rural.

Contrairement à la RDC, comme stratégie, la Chine a fait une forte mobilisation étatique ; Collecte quasi-exhaustive ; Usage systématique des technologies de gestion des données ; Contrôle direct des zones sensibles permettant une fragmentation territoriale.

Pour remédier, la RDC est contrainte à adopter une approche plus fragmentée et flexible que celle du Cameroun. Les autorités ont intérêt à privilégier : L'utilisation de sources alternatives (images satellites, données humanitaires, registres scolaires et sanitaires) ; Le recours aux

méthodes d'échantillonnage et aux enquêtes ciblées là où la collecte est impossible ; La collaboration avec les leaders communautaires, les ONG et Organisations internationales (UNFPA, OCHA) et Une planification fortement séquentialisée avec des phases de collecte différées afin de profiter des rares périodes calmes sécuritaires.

L'Etat congolais doit composer avec des espaces entiers durablement hors contrôle, imposant un recours plus massif aux méthodes indirecte, à la modélisation démographique et au soutien des partenaires internationaux. Le cas de l'Accord-cadre signé à DOHA en date du 15 novembre 2025 est une avancée significative à la recherche de la paix, une étape décisive dans la quête d'une paix juste, inclusive et durable dans l'Est de notre pays. Mais, cet effort ne suffit pas d'autant que c'est encore un processus.

Alors que pour réussir ce RGPH2, il était impérieux, au regard du temps qui restait pour les élections de 2023, de mutualiser (INS-CENI-ONIP) ne fut ce que jusqu'à un dénombrement exhaustif de la population par l'INS qui pouvait poursuivre le processus après les élections si on se conforme à l'idée de la Banque Mondiale qui pense qu'utiliser la phase cartographique pour un dénombrement presque complet peut être considéré comme un recensement suffisant. Dans l'intervalle, il était possible d'utiliser toutes les sources et bases de données existantes pour réduire la marge d'imprécision des chiffres de la population. Cela donnerait au peuple congolais des bonnes élections crédibles, transparentes et apaisées évitant ainsi une ribambelle des candidats à la cour suprême après des élections contestées.

Notre Pays, la RDC, n'a pas réussi son expérience sur la mutualisation des opérations de la cartographie avec une expérience mixte de la méthodologie de recensement. Avec des avan-

tages tels que l'extraction du fichier électoral à partir du fichier de recensement général de la population (le cas de la Guinée) et puis la confection à la fois d'une carte d'identité digitalisée et de la carte électorale en recto-verso (le cas du Sénégal).

Le BCR devra donc investir dans les SIG, GPS et imagerie satellitaire, renforcer la formation des agents cartographiques, développer une cartographie nationale continue, mieux planifier les interventions dans les zones à risque, garantir un financement stable et anticipé, mettre en place un cadre légal pour assurer la périodicité, adopter une approche participative et inclusive, utiliser les nouvelles technologies pour améliorer la qualité et la rapidité des résultats et garantir un financement pluriannuel sécurisé.

Nous référant à ce qui est dit plus haut, il ressort que l'expérience du Brésil est un modèle à suivre. L'expérience du Togo qui a procédé par un recensement inclusif en ligne de la diaspora, devrait également servir d'exemple à la RDC qui aura certainement besoin de recenser prochainement sa diaspora éparpillée à travers le monde avec comme avantages : Gains de temps ; Pas de second passage pour récupérer les questionnaires ; Collecte plus rapide ; Suivie en temps réel ; Une organisation efficace ; Moins de papier à gérer et à contrôler.

6.CONCLUSION

Le succès du RGPH2 dépendra de la qualité des réponses fournies aux préoccupations d'ordre financier, de la maîtrise de la technologie utilisée par le personnel impliqué, du degré d'implication des autorités politico-administratives et de l'adhésion de la population.

Si le recensement est trop conséquent pour réussir, il est indiqué d'essayer un recensement suffisant. L'idée de la Banque Mondiale d'utiliser la phase cartographique pour un dénombrement

presque complet peut être considérée comme un recensement suffisant. Dans l'intervalle, il est possible d'utiliser toutes les sources et bases de données existantes pour réduire la marge d'imprécision des chiffres de la population. La RDC est plutôt butée par le défi de l'instabilité politique et conflits armés dans la partie Est du pays, les problèmes d'infrastructures (routes, électricité, communication) et le manque de financement national durable.

L'organisation du deuxième recensement général de la population connaît des difficultés énormes après celui organisé depuis 1984 il y a de cela 40 ans révolu. Cela, suite à plusieurs contraintes notamment celle de la cartographie malgré les atouts que ce projet présente. Les tentatives de recensement actuel encours d'organisation sont entravées entre autres par des contraintes d'ordre cartographiques.

Ce contexte a été compliqué par une certaine confusion entre trois types de données, toutes justifiées, mais nécessitant trois opérations différentes : les données statistiques sociodémographiques qui demandent effectivement la réalisation d'un recensement général de la population et de l'habitat par l'INS ; la mise à jour des listes électorales qui demande la réalisation d'un recensement électoral par la CENI ; l'établissement de cartes d'identité biométrique pour les citoyens par l'ONIP. De plus, une « mutualisation » des opérations d'enrôlement, d'identification et de recensement de la population a été mise en place entre l'ONIP, l'INS et la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI).

Ajoutons à ces difficultés, les faibles capacités techniques nationales : l'INS hésite à réaliser un recensement numérique qui devient progressivement une norme, faute d'expérience et de moyens suffisants et conséquents.

De ce qui précède, il se dégage plusieurs constats importants dont le principal est que le RGPH2

de la RDC tarde à décoller à cause d'une mauvaise organisation des activités, principalement dans la mise en œuvre par le fait de confier la phase préparatoire en sous-traitance à une structure n'ayant pas de compétences ni d'expérience avérées en matière de cartographie censitaire en Afrique, à savoir le SINFIC. C'est à la suite de ces constats que le Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et Développement (PA/CIPD) recommande, de « Veiller à faire comprendre la nécessité de procéder périodiquement à la collecte, à l'analyse, à la diffusion et à la pleine utilisation de données, et de susciter la volonté politique nécessaire à cette fin. Il est donc difficile de mettre en œuvre des projets pour lesquels les bailleurs de fonds ont besoin de l'État autant que l'État a besoin d'eux. La présence des experts aiderait le BCR à redéfinir rapidement une approche optimale de travail tenant compte du contexte propre de la RDC caractérisé par l'insuffisance d'infrastructures de communication, carence généralisée d'électricité, manque de volonté politique, etc...

La réussite d'un recensement en contexte de conflits dépend moins de l'éradication de l'insécurité que de la capacité des autorités à mettre en place des dispositifs flexibles, sécurisés et adaptés aux réalités locales. L'Instabilité politique, conflits armés, manque de financement durable, dépendance extérieur, logistique déficiente sont là les défis récurrents du RGPH-2.

BLIBLIOGRAPHIE

1. Bardin, C., & Roger, G. (1981). La cartographie des recensements. In GDA, Recensements africains (2e partie : synthèse méthodologique, pp. 120–209). Paris.
2. Blanc, R. (1978). Le programme africain de recensements : Une opération d'assistance internationale spécialement adaptée à l'Afrique. *Population*, (2), 460–463.

3. Brazilian Institute of Geography and Statistics. (2023). Population census 2022: Main results. IBGE.
4. Bureau Central du Recensement. (2013). Deuxième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-2) : Document du projet (version avril 2013). BCR.
5. Bureau Central du Recensement. (2015). Deuxième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-2) : Document du projet. BCR.
6. Bureau Central du Recensement. (2020). Deuxième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-2) : Document du projet. BCR.
7. Christopher, A. J. (2010). A South African Domesday Book: The first Union census of 1911. *South African Geographical Journal*, 92(1), 22–34. <https://doi.org/10.1080/03736245.2010.483405>
8. China National Bureau of Statistics. (2021). Seventh national population census of China (2020): Main results. NBS.
9. Gendreau, F., & Dackam-Ngatchou, R. (2024). Histoire des recensements de la population en Afrique : Des origines à juin 2023. Presses de l'Université du Québec.
10. Institut National de la Statistique – Direction des Statistiques Démographiques et Sociales et du Suivi des Enquêtes. (2025). Recensement scientifique de la population de 1984 et projections démographiques. INS-DSDSE.
11. Kenya National Bureau of Statistics. (2020). 2019 Kenya population and housing census: Volume I – Population by county and sub-county. KNBS.
12. National Bureau of Statistics of China. (2021). Communiqué sur les principaux résultats du septième recensement national de la population (2020). NBS.
13. National Institute of Statistics of Rwanda. (2023). Seventh population and housing census 2022: Main indicators report. NISR.
14. Nations Unies. (2020). Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements (3e éd., Rév. 3, ST/ESA/STAT/SER.M/67/Rev.3). Département des affaires économiques et sociales, Division de statistique.
15. Organisation des Nations Unies pour la population. (UNFPA). (2022). Census and population data systems in fragile and conflict-affected settings. UNFPA.
16. Rapport final de l'étude sur l'évaluation du financement du développement au Cameroun. (2019). Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Cameroun.